



ÉLECTION 2025

SECTIONS DU COMITÉ NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Candidature soutenue par le SNCS-FSU



Jérôme THIREAU

Physiologie et Médecine Expérimentale du Cœur et des Muscles, UMR 9214

Section 26 du Comité national de la recherche scientifique – Collège B1

Chères et Chers collègues,

Ayant effectué toute ma carrière dans le domaine de la physiologie, notamment cardiovasculaire, je me présente comme candidat à la section 26 du Comité National de la Recherche Scientifique.

En tant que chercheur recruté au CNRS depuis 2013, j'ai pu pleinement voir les difficultés successives rencontrées par de nombreux(ses) chercheur(se)s depuis l'épreuve du recrutement, lors de leur intégration scientifique et même lors de leur évolution de carrière. J'ai également pu constater la rapide évolution de notre métier au fil du temps. Dans ce contexte, les Sections du CoNRS jouent un rôle essentiel dans la détermination des axes stratégiques permettant une recherche fondamentale innovante, l'évaluation des structures de recherche ainsi que dans le recrutement de jeunes chercheurs pour maintenir une recherche pluridisciplinaire et dynamique. Les Sections permettent aussi à l'épanouissement personnel des membres du CNRS au travers l'évaluation juste de leur engagement et implication pour la recherche, sous leurs différents aspects.

Pour ces raisons, et après un premier mandat, je souhaite poursuivre mon engagement au sein de la Section 26, mettre mon expérience au service des chercheur(se)s, et ainsi contribuer à soutenir et valoriser le CNRS et sa large contribution à la recherche publique sous toutes ses formes depuis la recherche fondamentale, à sa valorisation pour le transfert des connaissances au plus grand nombre.

En tant que candidat, je m'engage :

- à être le porte-parole des chercheur(se)s et enseignant(e)s-chercheur(se)s auprès du CNRS et de sa direction ;
- à favoriser le dialogue pour prévenir et trouver des solutions positives en cas de situation de blocage ou problème ;
- à garantir la plus grande impartialité et la transparence des évaluations, en maintenant la pluralité des critères d'évaluations de l'activité des chercheur(se)s ;
- à soutenir et valoriser les projets issus des chercheur(se)s, à défendre le principe d'un champ de recherche autonome, la prise de risque et une recherche scientifique de qualité afin de garantir une recherche innovante et promouvoir l'émergence de nouveaux concepts, tout en respectant équitablement l'ensemble des champs disciplinaires qui compose la section ;
- à défendre l'emploi chercheur(se) sur statut, à soutenir et aider les doctorant(e)s, post-doctorant(e)s et jeunes chercheur(se)s dans leurs démarches de recherche d'emploi ; soutenir les démarches favorables à la recherche publique et aux chercheur(se)s déjà en poste ;
- et enfin, à l'image de l'enthousiasme que j'ai pour la recherche et conscient de ses forces et de celles de ses acteur(trice)s, j'œuvrerai pour que le Comité National joue un rôle important dans l'élaboration de la politique scientifique avec une volonté de dialogue, de service et de réussite de toute la section 26.

LE SNCS-FSU SOUTIENT AUSSI

dans le collège B1 de la section 26

Christophe GIRARD, C3M Nice

Déclaration de candidature des candidates et candidats soutenu-es par le SNCS-FSU

Les élections au Comité national de la recherche scientifique de 2025 interviennent alors que le budget 2025 trahit les engagements budgétaires pris pour dix ans par la loi de programmation de la recherche en 2020, que le président du CNRS n'a fait que mettre sur « pause » son projet des « CNRS Key-Labs », et que l'administration Trump mène des attaques inouïes contre les scientifiques et la science. Face à ces manœuvres politiciennes et technocratiques, les candidates et candidats du SNCS-FSU se veulent les témoins actifs d'un fonctionnement collégial de la recherche scientifique publique, dans lequel l'évaluation n'est pas faite a priori, en fonction de thèmes à la mode, mais au plus près des avancées réelles de la recherche, par un débat transparent entre pairs élues et élus par la communauté des scientifiques. Les élues et élus SNCS-FSU auront à cœur de démontrer, par l'orientation qu'ils chercheront à donner au travail des sections, l'avantage que leur confère leur diversité et leur compétence scientifique. Ils défendront toutes les prérogatives du Comité national, notamment en ce qui concerne le recrutement des chercheuses et chercheurs, son rôle dans l'élaboration de la politique de recherche du CNRS, ainsi que sa mission d'évaluation des laboratoires du CNRS. Les élues et élus SNCS-FSU contribueront ainsi à garantir la liberté de recherche et les libertés académiques, conditions premières du progrès des connaissances dans tous les champs disciplinaires.

Affichage des résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS

Le SNCS-FSU rassemble le plus grand réseau d'élues et élus au Comité national. C'est ce réseau qui permet au SNCS-FSU de rendre publics les résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS sur son site web.

Le Comité national

Le Comité national, constitué de personnes issues de l'ensemble de la communauté scientifique, doit rester **indépendant** du CNRS et doit continuer à être **une assemblée de pairs** issus de différentes institutions et laboratoires, couvrant l'ensemble des champs scientifiques. Les élues et élus SNCS-FSU rappelleront leur rôle de représentant-es de la communauté scientifique non seulement auprès de la direction du CNRS, mais aussi plus largement dans le débat public. Elles et ils travailleront à ce que soit renforcé le rôle des sections dans les relations auprès des directions des instituts du CNRS.

Une instance d'évaluation

Le Comité national (CN) doit rester une instance d'évaluation des personnels et des laboratoires **dont le fonctionnement soit transparent et équitable**. Au service de la recherche, soucieux de ses personnels, le CN apporte une évaluation et un suivi constructif de la carrière des chercheurs et des chercheuses, visant à l'amélioration du travail scientifique et à la prévention des difficultés en amont de toute situation de blocage. Les élues et élus SNCS-FSU s'engagent à prendre en compte, dans l'évaluation, **les conditions de travail individuelles et collectives** (structures de recherche, financements...) et toutes les contraintes de l'environnement scientifique, social, écologique, relationnel et administratif. Elles et ils valoriseront

l'ensemble des missions statutaires (recherche, formation à et par la recherche, diffusion des connaissances, expertise, valorisation, administration de la recherche) et œuvreront **pour une réelle politique de promotion**. Face au HCERES, totalement technocratique, les élues et élus SNCS-FSU demanderont que l'évaluation des laboratoires du CNRS soit pleinement confiée aux sections du Comité national.

Les concours

Pour les questions touchant à l'organisation pratique des concours, les élues et élus SNCS-FSU préserveront fermement **l'indépendance des jurys d'admissibilité** formés des membres des sections. Elles et ils rappelleront l'importance de l'avis scientifique ayant mené au classement des candidatures et s'opposeront à sa remise en cause par les jurys d'admission. Pour les concours d'accès au grade de directrice et directeur de recherche comme pour les promotions au sein d'un corps, les élues et élus SNCS-FSU demanderont que le nombre de postes ouverts permette la **promotion de tou-tes les agent-es qui y aspirent légitimement** en raison de leur ancienneté et de leur travail. Les élues et élus SNCS-FSU exigeront des conditions d'examen des dossiers qui garantissent **l'égalité de traitement des candidates et candidats**.

Voter pour les candidates et candidats SNCS-FSU c'est voter pour :

- Des collègues qui s'impliqueront dans **une évaluation de qualité, collégiale, contradictoire et nationale**, en restant à l'écoute de l'ensemble de la communauté scientifique au-delà de leur sous-discipline de compétence **et qui rendront compte des décisions** prises en session ;
- Des chercheuses et des chercheurs qui agiront **pour la défense de la liberté de recherche, de la recherche publique et du CNRS** ;
- Des collègues **qui s'opposeront à une remise en cause des concours nationaux**, notamment via les chaires de "professeur junior", et aux abus du fléchage et du coloriage thématique ou géographique ;
- Un **Comité national qui joue pleinement son rôle dans la politique scientifique du CNRS**, avec notamment l'évaluation des laboratoires du CNRS confiée en totalité aux sections du Comité national ;
- Une **représentation légitime** de la communauté scientifique, **composée en majorité d'élues et élus**.

VOTEZ SNCS-FSU !

Engagé-es au quotidien pour la recherche publique et tous ses personnels

